2007-04125/

Ministère des Finances

Communiqué

Diffusion immédiate

Ottawa, le 14 mai 2007
2007-042

Nomination d'un expert-conseil principal auprès de la GRC pour soutenir la lutte contre la criminalité économique

L'honorable Stockwell Day, ministre de la Sécurité publique, et l'honorable Jim Flaherty, ministre des Finances, ont annoncé aujourd'hui que M. Nick Le Pan avait accepté le poste d'expert-conseil principal auprès de la GRC pour le Programme des équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF). Cette annonce est conforme à un engagement pris dans le budget de 2007.

M. Le Pan aidera à élaborer et à orienter la mise en œuvre d'un plan visant à améliorer l'efficacité des EIPMF de la GRC, qui enquêtent sur les fraudes graves dans les entreprises et sur les marchés financiers et poursuivent les responsables en justice.

« Le nouveau gouvernement du Canada est résolu à lutter contre tous les types de crime, y compris la fraude sur les marchés financiers et les crimes économiques, a indiqué le ministre Day. Grâce à l'expertise de M. Le Pan, nous serons davantage en mesure d'enquêter efficacement sur ces crimes graves et de poursuivre les responsables en justice. »

« L'application stricte des lois est essentielle pour protéger les investisseurs et promouvoir des marchés financiers sains au Canada, a déclaré le ministre Flaherty. M. Le Pan possède un ensemble de compétences bien adaptées à cette tâche, ainsi que les connaissances et l'expérience nécessaires pour la mener à bien. »

M. Le Pan a été surintendant des institutions financières de 2001 à 2006. Il fera des recommandations au commissaire de la GRC d'ici octobre 2007, puis il appuiera les mesures prises pour apporter des améliorations.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans les documents d'information ci-joints.

Pour plus de renseignements, consultez les documents d'information ci-joints ou visitez le site Web : www.Securitepublique.gc.ca.

Pour plus de renseignements, les médias peuvent communiquer avec :

Mélisa Leclerc
Directrice des communications
Cabinet du ministre de la Sécurité publique
613-991-2863

Relations avec les médias
Sécurité publique Canada
613-991-0657

Chisholm Pothier
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Finances
613-996-7861

David Gamble
Relations avec les médias
Ministère des Finances
613-996-8080

Si vous désirez recevoir un courriel vous avisant automatiquement à chaque émission d'un communiqué de presse, veuillez visiter le site Web du ministère des Finances à l'adresse suivante: www.fin.gc.ca/scripts/register_f.asp

Nicholas Le Pan

Nicholas Le Pan possède une vaste expérience des questions relatives aux services financiers. Il a été surintendant des institutions financières (BSIF) du Canada de septembre 2001 à octobre 2006.

M. Le Pan est entré au service du BSIF à titre de surintendant adjoint (Politique) en 1995. Il était chargé de la participation du BSIF à l'élaboration de mesures législatives, de la préparation de règlements et de lignes directrices et de diverses activités de coordination de la réglementation à l'échelle nationale et internationale.

En 1995, avant de se joindre au BSIF, M. Le Pan a été conseiller spécial au ministère des Finances. À ce titre, il a dirigé un groupe de travail chargé de préparer un livre blanc sur le régime de surveillance, d'assurance-dépôts et de protection des souscripteurs. Il a également occupé le poste de sous-ministre adjoint de la Direction de la politique du secteur financier, au ministère des Finances, et il a dirigé l'examen de 1992 des lois régissant les institutions financières fédérales.

M. Le Pan a été vice-président du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'un des administrateurs du Conseil canadien sur la reddition de comptes, organisme chargé de surveiller si les cabinets de vérificateurs se conforment aux normes.

M. Le Pan est l'un des directeurs du Centre de leadership international pour la surveillance du secteur financier de Toronto. Il fournit actuellement des services de consultation sur les marchés financiers et la réglementation.

Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF)

La confiance des investisseurs dans les entreprises cotées en bourse et dans les marchés financiers du Canada est essentielle au maintien de la croissance économique. Le nouveau gouvernement du Canada s'engage à veiller à la mise en place des outils et des ressources appropriés pour prévenir et détecter la criminalité économique.

Conformément à cet engagement, le gouvernement continue d'accorder un financement annuel de 30 millions de dollars aux Équipes intégrées de la police des marchés financiers (EIPMF). Ces équipes très qualifiées, dirigées par la Gendarmerie royale du Canada et postées dans les principaux centres financiers du Canada, sont composées d'agents de police, d'avocats du gouvernement fédéral et d'autres experts en matière d'enquêtes qui sont spécialisés dans les cas de fraude des entreprises et de fraude sur les marchés.

Les enquêtes financières, de par leur nature, sont complexes et prennent du temps. Bien que les EIPMF redoublent d'efforts pour détecter et prévenir la criminalité des entreprises, le gouvernement reconnaît qu'il est possible d'en faire davantage pour améliorer la prévention de la fraude sur les marchés.

Le nouveau gouvernement du Canada a nommé Nick Le Pan au poste d'expert-conseil principal auprès de la GRC pour les EIPMF. Dans l'exercice de ses fonctions, M. Le Plan devra notamment élaborer un plan pour améliorer l'efficacité des EIPMF. Dans le cadre de ses fonctions, il examinera les recommandations formulées dans plusieurs études externes sur l'amélioration de la prévention de la fraude sur les marchés de capitaux au Canada.

Certains éléments de ce plan sont décrits dans la publication *Créer un avantage canadien sur les marchés de capitaux mondiaux*, document d'accompagnement du *Budget 2007*. Le plan comprendra des initiatives concrètes pour :

- Recruter et retenir les policiers et les experts les plus compétents pour effectuer et appuyer les enquêtes sur les infractions criminelles liées aux marchés de capitaux;
- Renforcer la coordination centrale des EIPMF afin d'orienter l'établissement des priorités et la répartition des ressources à l'échelle nationale;
- Améliorer la coordination entre les EIPMF, les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières et les procureurs provinciaux en créant, par exemple, des groupes consultatifs mixtes dans les villes où sont situées les EIPMF (Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal).

Le nouveau gouvernement du Canada s'est engagé à affecter de nouvelles ressources aux EIPFM une fois que le plan aura été élaboré.